

plains, n'est point encore ce que j'appelle ingratitude politique : ici ma tâche devient plus difficile ; ce n'est plus en faveur des morts que j'élève la voix, c'est aux intérêts du moment, c'est aux passions du jour que je m'adresse ; c'est en faveur des hommes vivants que je réclame contre l'ingratitude nationale, aux traits de laquelle leur élévation momentanée les met plus particulièrement en butte.

Il en est un sur lequel la faction des ingrats s'acharne avec le plus de violence ; c'est aussi le premier que je mettrai aux prises avec ses ennemis : on voit qu'il s'agit de M. Dupin. Je laisse parler les faits.

De toutes les libertés nationales, celle qu'un gouvernement sans foi, mais non sans prévoyance, redoutait davantage, la liberté de la presse trouva dans M. Dupin son plus infatigable défenseur. Les écrivains du patriotisme le plus hostile au gouvernement du bon plaisir, ne réclamèrent jamais en vain son appui : c'est un hommage que se sont empressés de lui rendre, dans vingt écrits que je pourrais citer, la plupart de ceux qui se sont déclarés ses ennemis depuis qu'ils n'ont plus rien à attendre de lui. On ne trouve jamais plus d'ingrats que lorsque l'on n'est plus en position d'en faire.

M. Dupin a constamment professé et soutenu

les principes d'une liberté contenue dans les bornes constitutionnelles ; il a contribué de tout son pouvoir à la fondation du trône populaire, où Paris, organe et mandataire de la France, éleva sur le pavois un roi citoyen ; comment ce vieil ami de la liberté, l'un des artisans de notre régénération politique est-il devenu, tout à coup, pour les hommes de juillet, un objet d'inquiétude, un but de persécution ? Il a différé d'opinion sur quelques points de doctrine politique, avec les chefs d'une opposition systématique dont il avait cessé de faire partie. M. Dupin a pu se tromper avec la majorité de la Chambre de 1830, quand, par respect pour le principe de l'immovibilité des juges, il s'est prononcé contre l'épuration de la magistrature ; il a pu se tromper avec Voltaire quand il a pensé que plus le peuple serait éclairé et plus il serait libre, en opposition avec ceux qui soutiennent que plus le peuple sera libre plus il sera éclairé ; mais comme il est certain que cette divergence d'opinion, sur des questions de pure théorie, ne saurait être la source de ce débordement de haine et d'injustice auquel il se voit depuis long-temps exposé, il faut en chercher la véritable cause dans cette simple observation : homme supérieur, il a trouvé sa place dans le nouvel ordre de choses où

des concurrents, qui se croient ses rivaux, cherchent encore la leur.

Ce que je viens de dire à propos de M. Dupin, je pourrais le répéter presque dans les mêmes termes en parlant de MM. Barthe et Mérilhou; il n'y a pas encore un an qu'on ne pouvait prononcer leur nom, à Paris, sans éveiller les idées de talent supérieur, de dévouement à toute épreuve, et du plus incorruptible patriotisme: leur éloge était alors dans toutes les bouches. La révolution s'opère; ils y prennent la part la plus active, et le gouvernement cède au vœu de l'opinion publique qui les indique à son choix. A peine ont-ils touché le seuil du pouvoir que les plus injustes clameurs s'élèvent autour d'eux; déjà on doute de leur patriotisme; bientôt on les accusera d'intrigue, de malversation, de connivence avec les ennemis de l'État: qu'ont-ils fait pour perdre en quelques jours cette popularité qu'ils avaient mis vingt ans à conquérir? Ils ont accepté un portefeuille de ministre que d'autres se préparaient à saisir.

Ce ne sont ni les mêmes hommes ni les mêmes principes que je rendrai responsables de l'ingratitude politique dont MM. Lafayette et Laffitte ont le droit de se plaindre; certes ce n'est pas la faction *des habiles* qui a retiré à l'un le com-

mandement des gardes nationales de France, et éloigné l'autre de la présidence de la Chambre des Députés. Il y a des maladresses de parti qu'on ne peut expliquer qu'en observant que, dans toute assemblée publique, la médiocrité domine, et que le jour où ses chefs croient pouvoir l'abandonner à elle-même, elle prend sa force dans la foule des nullités qu'elle représente, et devient ainsi l'organe d'une décision contraire aux intérêts qu'elle croyait défendre. L'ingratitude est une mauvaise herbe qui brûle la terre qui la nourrit: Bajazet fit mourir celui qui avait affermi sa puissance, « parce qu'il était, disait-il naïvement, dans l'impossibilité de reconnaître tout ce qu'il lui devait. » Que MM. Lafayette et Laffitte se consolent, il est pour l'homme public, comme pour l'homme privé, une sorte d'ingratitude aussi flatteuse pour l'amour-propre que la reconnaissance la plus signalée.

Le gouvernement, voulant adoucir autant qu'il était en lui les regrets que la garde nationale de Paris éprouvait de la retraite de son illustre chef, a senti la nécessité de mettre à la tête de cette armée citoyenne un homme dont la gloire et les vertus patriotiques eussent dès long-temps consacré la réputation. Son choix tomba sur un des généraux de notre vieille armée, au nom duquel se rattachent les plus honorables souvenirs.

Ce fut un ancien aide-de-camp de l'Empereur, le vainqueur de Burgos, celui qui préluda au triomphe d'Eckmühl par un des plus beaux faits d'armes dont l'histoire fasse mention¹; celui qui resta maître d'Essling, pris et repris quatre fois dans la même journée; celui qui, dans la fatale bataille de Waterloo, soutint pendant quatre heures, avec 6,000 hommes, l'effort des 30,000 hommes du corps d'armée de Bulow; celui qui fut frappé d'exil en 1815, à la seconde restauration; celui qui fut membre de la commission municipale dans la révolution de juillet; ce fut enfin le général Mouton-Lobau que Louis-Philippe donna pour successeur au général Lafayette, dans le commandement de la garde nationale parisienne. Comment concevoir que tant de services éclatants, tant de droits à l'estime, à la reconnaissance des vrais patriotes, n'aient pu mettre ce guerrier citoyen à l'abri des outrages d'une foule stupide, qui voit des ennemis de la liberté dans tous les défenseurs de l'ordre public?

S'il est vrai, comme l'a dit le plus illustre chancelier qu'ait eu l'Angleterre, « que la censure,

¹ « Le général Mouton, le 21 avril 1809, veille de la bataille d'Eckmühl, traversa, à la tête du 17^e régiment d'infanterie de ligne, un pont enflammé sur l'Iser, pénétra par cette route de feu dans la ville de Landshut, et sépara, par cet acte d'une audace inouïe, les armées autrichiennes. »

la satire même, soit la taxe que l'homme en place doit au public pour le seul fait de son élévation, » certes, nul ministre, pas même celui dont je viens de citer les paroles, n'a été inscrit pour un plus fort contingent, sur le rôle des contributions ministérielles, que le président actuel du conseil des ministres.

Personne ne nie les services signalés que M. Casimir Périer a rendus à la cause des libertés constitutionnelles; tout le monde convient du talent et du courage dont il a fait preuve à la tribune nationale, dans la lutte qu'il a soutenue, pendant dix ans, contre les hommes de la restauration.

Si j'avais besoin, pour justifier cet éloge, d'autre autorité que celle des faits que je veux seule employer, c'est aux ennemis actuels de ce ministre que j'appellerais de l'accusation qu'ils portent maintenant contre lui: je demanderais quel est le patriote qui n'a point souscrit aux louanges que lui prodiguaient, en 1824, les feuilles publiques, organes les plus purs et les plus sonores de l'opinion libérale.

Tous les écrits du temps ont répété que M. Casimir Périer était un des meilleurs citoyens, un des plus grands orateurs, un des plus irréprochables caractères dont la France moderne puisse se glorifier; personne ne s'est rangé plus promp-

tement et avec plus de courage sous l'entendard de juillet : ce fut au milieu des circonstances les plus difficiles qu'il accepta la responsabilité du poste éminent qu'il occupe, et qu'il avait jusque-là refusé. Je suis donc en droit d'accuser d'injustice et d'ingratitude les mêmes hommes qui cherchent à flétrir aujourd'hui dans l'opinion publique celui que naguère ils plaçaient si haut dans leur propre estime.

Ce n'est point ici le lieu d'attaquer ou de défendre le système d'administration adopté par ce ministre ; d'examiner s'il se trompe en partant du principe que le gouvernement, résultat nécessaire de la révolution de juillet, doit être fondé à égale distance du pouvoir absolu et de l'anarchie (on voit ce que j'entends par ce mot de *juste-milieu* dont l'esprit de parti s'est emparé sans le défluir). M. Casimir Périer est un homme d'état dans la plus noble acception du mot, un grand orateur, un patriote à l'abri du soupçon ; je n'ai point voulu dire autre chose.

Jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé que le malheur d'être roi est un titre suffisant à l'ingratitude des peuples, je continuerai à voir dans Louis-Philippe l'homme de la France nouvelle, le représentant couronné de la double révolution de 89 et de 1830...

Je m'arrête ; pour la première fois j'entends

résonner à mon oreille les cris de *ministériel !* de *royaliste !* Que m'importe à moi ; ma vie n'est-elle pas là pour répondre de mes opinions et de mes sentiments ? Ma carrière est terminée ; je n'attends plus rien des hommes ni des événements ; pas même le repos de la solitude ; pas même ce degré de considération publique auquel je crois avoir d'incontestables droits.

Gardez, dirais-je à mes détracteurs, pour vos rivaux d'ambition ou de renommée, des traits qui ne peuvent plus m'atteindre. A qui vous flattez-vous de faire accroire que celui qui n'a pas fléchi sous la gloire de Napoléon, qui a repoussé les faveurs de Louis XVIII ; qui s'est montré quarante ans sur la brèche pour y défendre de son épée et de sa plume l'indépendance et la liberté de son pays ; qui a sacrifié sa fortune entière et celle de ses enfants à la défense de cette cause sacrée ; que les trois immortelles journées de juillet ont trouvé dans les rangs du peuple en armes, ou sur le siège périlleux d'une mairie ; à qui, dis-je, vous flattez-vous de faire accroire qu'un des vieux athlètes de la liberté soit tout à coup devenu courtisan de la fortune, et flatteur du pouvoir ?

J'ai signalé l'ingratitude politique comme un des vices flagrants de l'époque. J'en ai nommé les principales victimes, mais je n'ai appelé que

les faits en réparation, devant la justice nationale, où je les ai traduites.

Cet écrit en quelques pages est probablement le dernier qui sortira de ma plume; je le regarde comme mon testament public, sans préjudice pourtant des codicilles que je pourrais être tenté d'y ajouter dans ce même ouvrage, si la mort m'oubliait quelques années encore.

JOUY.



UNE FÊTE

AUX ENVIRONS DE PARIS.



« Ma femme, je veux que tu t'amuses demain,
« et mes enfants aussi; c'est le diable pour te faire
« sortir; quand tu as été passer deux heures le
« matin aux Tuileries, c'est fini, en voilà pour
« la journée; tu fais rentrer tout le monde, et
« le soir tu crois que tu t'es bien amusée...

— « Mais, mon ami... — Mais, ma chère amie,
« permets-moi de parler d'abord : il ne faut pas